

# La formation continue est une jungle, son financement aussi

**En Suisse, les participants à une formation doivent se débrouiller pour la financer. Des aides sont possibles. Voici quelques pistes pour tenter de s'y retrouver.**

Il est révolu, le temps où l'on se formait une fois, par le biais de l'université ou de l'apprentissage, et où l'on exerçait le même métier jusqu'à la retraite. Aujourd'hui, flexibilité et polyvalence sont la norme et se former en continu est une nécessité, cela même si l'expérience professionnelle acquise sur le terrain reste la pierre angulaire d'un bon curriculum vitae.

Cela dit, la formation continue, certifiante notamment, a un prix. Ce dernier peut atteindre des sommes astronomiques - jusqu'à plus de 70'000 francs dans certaines branches pour un Executive Master of Business Administration (EMBA). Et même si la fourchette de prix d'un Certificate of Advanced Studies (CAS), Diploma of Advanced Studies (DAS) ou Master of Advanced Studies (MAS) se situe généralement entre 4000 francs pour le premier et 29'000 francs pour le dernier, cela reste une dépense très importante.

Voilà pour les formations certifiantes délivrées par les hautes écoles suisses. Mais il existe mille et une autres façons de se former en continu, du cours de langue au cours en ligne sans certification en passant par les cours de préparation au brevet fédéral en comptabilité. Ce qui fait dire à Fabien Loi Zedda, professeur, doyen et chef du centre de formation continue de la Haute École d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) que la formation continue est «une jungle dans laquelle il faut tailler à la machette».

Fabien Loi Zedda poursuit son analyse: «Certes, certains privés, comme l'entreprise vaudoise Bobst

(ndlr: l'un des principaux fabricants mondiaux de machines pour l'emballage), font un travail incroyable, mais il y a aussi des officines qui offrent n'importe quoi et vendent des papiers invraisemblables pour des contenus discutables avec des formateurs qui n'en sont pas», ajoute-t-il. Son conseil: choisir les institutions répondant au label eduQua ou les hautes écoles accréditées par la Confédération et, pour les formations professionnelles, s'assurer qu'elles sont bien validées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Quant aux offices d'orientation professionnelle, ils aident à définir et identifier les besoins, les ressources et... le financement éventuel.

## Peu d'incitations fiscales

À ce propos, les instituts formateurs et les hautes écoles s'entendent sur un point: la loi sur la formation continue entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 a manqué d'ambition au niveau des incitations fiscales pour les entreprises. Selon René Graf, vice-recteur enseignement de la HES-SO à Delémont, «il manque en Suisse des incitatifs financiers forts en direction des entreprises tels qu'il en existe chez nos voisins par le biais d'exonérations fiscales ou de chèques de formation. Actuellement, avec les contributions fédérales délivrées à la personne, c'est la règle du libre marché qui prévaut et les participants doivent se débrouiller seuls pour trouver le financement. Quant aux hautes écoles comme la nôtre, c'est le principe d'autofinancement qui s'applique.» En clair, les instituts ne reçoivent pas d'aide financière pour élaborer une formation. Ils doivent la financer. L'écolage des étudiants doit équilibrer les coûts. Les instituts ne peuvent donc pas proposer une formation trop onéreuse qui demanderait un écolage trop élevé.

Cette règle a des conséquences que regrette le vice-recteur de la HES-SO. «Cela provoque de grandes disparités entre les secteurs, économique et technique, où les entreprises peuvent généralement payer la formation continue de leurs collaborateurs et les champs culturel, social, de la santé et de l'éducation qui ne disposent pas des mêmes moyens financiers.»



**Avant de se lancer dans une formation continue, les personnes intéressées doivent bien s'informer sur la qualité de l'enseignement dispensé et sur les possibilités d'aides, étatiques ou grâce à des fondations privées, pour une partie de son financement.** GETTY IMAGES

Son adjoint Laurent Dutoit constate qu'«en Suisse, on manque un peu d'angle de vue en se focalisant sur le coût d'un employé qui n'est pas au bureau pendant qu'il se forme. Un système fiscal plus favorable aux entreprises qui forment pourrait les inciter à financer plus largement la formation continue de leurs collaborateurs. Aujourd'hui, seul l'individu est aidé et rarement au-delà de 50% du coût total de sa formation.»

Responsable politique formation du Centre patronal vaudois, Baptiste Müller renchérit: «Même si l'entreprise a tout intérêt à ce que ses employés se forment - pour être notamment plus en phase avec le marché -, le financement qui repose uniquement sur la responsabilité individuelle représente un véritable frein pour la formation continue des collaborateurs.»

Même avis du côté de la Haute École de travail et de santé de Lausanne (HETSLS) qui, comme pratiquement toutes ses consœurs, a un dispositif de formations continues qui

s'adresse aux professionnels de la santé et du travail social (CAS, MAS, DAS), auxquelles s'ajoutent, particulièrement de la HETSLS, des centaines de jours de formation libre. Doyenne et responsable de l'Unité de formation continue (UFC) au sein de la HETSLS, Viviane Prats relève, elle aussi, que l'autofinancement qui est demandé aux instituts de formation et aux hautes écoles est un véritable écueil pour la formation continue. «Dans nos domaines d'activité, les institutions et les participants peinent à payer plus de 6000 francs pour 25 jours de cours. Cela réduit considérablement le panel de ce que nous pouvons proposer», déplore-t-elle en soulignant une disparité entre les diplômes des hautes écoles, pour lesquels seules des aides privées ou des bourses cantonales peuvent entrer en ligne de compte, et les cours menant aux brevets et diplômes fédéraux, pour lesquels la Confédération rembourse 50% du coût (jusqu'à concurrence de 9500 francs pour les premiers et 10'500 francs pour les seconds) pour autant

que le candidat se présente aux examens, le droit à la subvention ne dépendant pas du résultat de ceux-ci.

## Qui aide qui?

Cela étant dit, quand on est un particulier et qu'on cherche à financer sa formation continue, comment s'y prend-on? Impossible ici de lister toutes les aides possibles tant les formations sont nombreuses et variées,

comme le confirme Patrick Rywalski, maître d'enseignement et responsable de la Formation continue certifiante à la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP). «La formation continue comprend aussi bien des journées de formation débouchant sur des attestations de participation ou des diplômes que des activités d'apprentissage du quotidien sur le lieu de travail ou pendant les

## Avant de se lancer

- Avant d'entreprendre une formation continue, chaque candidat ou candidate devrait se poser quelques questions fondamentales. En voici les principales.
- Identifier ses besoins, ses disponibilités et le diplôme souhaité.
- S'assurer de l'adhésion de son entourage proche (la formation demande du temps et ôte de la disponibilité pour les tâches familiales et ménagères).
- Prendre le temps de comparer les offres (séances d'informations, références, prix), ausculter en détail le descriptif des cours, s'intéresser à la

- réputation de l'institut formateur et à ses taux de réussite (les offices d'orientation professionnelle sont de bons alliés pour ces informations).
- Évaluer ses moyens financiers et se renseigner sur les aides possibles (fondations privées, cantons ou Confédération, employeur).
- Liste de contrôle pour s'orienter dans la formation continue: [www.secsuisse.ch](http://www.secsuisse.ch), onglet «À savoir», rubrique «Formation continue et carrière» puis «Comment financer votre formation continue?»

## Financement

- Diplômes et brevets fédéraux:** Informations sur le remboursement de 50% des frais de cours: [www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html](http://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html)
- Boussole, organismes de soutien avec exemples et calculateur, [www.financer-ma-formation.ch](http://www.financer-ma-formation.ch)
- Vaud:**
- Fondation cantonale pour la formation professionnelle (FONPRO), [www.fonpro.ch/fonpro](http://www.fonpro.ch/fonpro)
  - Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), [www.vd.ch/themes/formation/aides-financieres-aux-etudes-et-a-la-formation-professionnelle-bourses-ou-prets](http://www.vd.ch/themes/formation/aides-financieres-aux-etudes-et-a-la-formation-professionnelle-bourses-ou-prets)
  - De nombreuses fondations recon-

- nues par le Canton proposent des bourses, comme la Fondation Rey-Willer ([www.fondationreywiller.ch/demande-de-bourse](http://www.fondationreywiller.ch/demande-de-bourse)), les clubs Rotary, Zonta ou Lyceum entre autres.
- Genève:**
- Fondation pour la formation des adultes, solutions de financement: [www.ifage.ch/financement](http://www.ifage.ch/financement)
- Connaître son taux d'éligibilité au chèque de formation: [www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation](http://www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation)
- Jeunes de moins de 25 ans en reconversion professionnelle, [www.ge.ch/obtenir-bourse-pre-etudes-apprentissage/bourse-reconversion-professionnelle](http://www.ge.ch/obtenir-bourse-pre-etudes-apprentissage/bourse-reconversion-professionnelle) PR

loirs, précise-t-il. Le marché est vaste du point de vue des thèmes, coûts, durées, positionnements et possibilités de financement.»

Si on habite Genève, on s'adresse à l'Ifage, Fondation pour la formation des adultes, qui recense différentes solutions de financement, à commencer par le chèque annuel de formation. «Délivré par l'État de Genève, il permet de financer des formations de plus de 40 heures utiles sur le plan professionnel, explique Nicolas Wirth, son directeur général. Octroyé selon certains critères de revenu aux contribuables genevois, il peut être utilisé ou cumulé sur trois ans. Ainsi, si une personne éligible souhaite se perfectionner en anglais sur quelques

mois, elle pourra utiliser le chèque annuel de formation de 500 ou 750 francs. Si elle suit une formation certifiante, un brevet ou un diplôme fédéral, elle pourra en cumuler trois.» Dans le canton de Vaud, les personnes intéressées iront jeter un œil sur le site de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), qui recense les bourses disponibles. Sans oublier, pour toute personne en Suisse, le soutien financier éventuel des fondations privées listées sur le site de la Confédération ([www.edi.admin.ch](http://www.edi.admin.ch) puis l'onglet en bas de page «Autorité fédérale de surveillance des fondations» puis «Répertoire des fondations»).

**Patrizia Rodio**

PUBLICITÉ

L'École Lémania vous aide, tout simplement



Rentrée possible en cours d'année  
021 320 15 01  
admissions@lemania.ch  
www.lemania.ch

ETUDES SECONDAIRES



Dès 11 ans